



ALLIANCE POUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Convaincus des vertus du Mécénat de compétences, tant pour les entreprises et leurs salariés, que pour les associations bénéficiaires, **26 dirigeants** se sont déjà engagés en signant le Manifeste de l'**Alliance pour le Mécénat de compétences**.

Le **Baromètre du Mécénat de compétences**, publié en 2021, met en lumière l'intérêt partagé de ces dispositifs d'engagement citoyen.

Créée fin 2019, l'Alliance est présidée par Marianne Eshet.

LA VOCATION DE L'ALLIANCE

L'Alliance se veut le fer de lance du Mécénat de compétences, ouverte aux entreprises de toute taille, novices ou expérimentées dans cette démarche, et partageant ses valeurs et ses ambitions.

La force de l'Alliance réside dans l'engagement et le volontarisme des dirigeants des entreprises membres.

LES 7 ENGAGEMENTS DU MANIFESTE

- Développer le programme **Mécénat de compétences** existant dans l'entreprise ou le mettre en place
- Offrir une **variété de missions** à tous les salariés
- Valoriser l'**acte d'engagement** des collaborateurs
- Évaluer les **résultats** des programmes
- Partager les **expériences et les pratiques** en France et à l'international
- Soutenir des **travaux de recherche** sur l'impact pour l'entreprise et la société
- Encourager les **entreprises** de toutes tailles à déployer un dispositif

TRAVAUX ET ACTIONS

- Partage d'expériences
- Étude d'impact du mécénat de compétences
- Convaincre les RH
- Actions interentreprises
- Communication
- Tableau de bord ...

LISTE DES MEMBRES

Membres Bienfaiteurs :

Accenture, BG, Groupe ADP, KPMG, Manpower Group, Orange, PwC, Servier, SNCF.



Membres Actifs :

Algoé, Allianz France, Artélia, Groupe BEL, Bpifrance, Eurogroup Consulting, EY, Guerbet, La Française des jeux, Groupe La Poste, Open, PageGroup, Schneider Electric, TotalEnergies, Umanis, VINCI, Wavestone.

COTISATION

L'adhésion annuelle est calculée sur la base du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Chiffre d'affaire	Cotisation
0 – 100 M€	1 500 €
100 – 999 M€	2 500 €
1 – 5 Mds€	3 500 €
>5 Mds€	4 500 €

Chaque entreprise peut devenir Membre Bienfaiteur, sa cotisation est alors majorée de 50%.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

ADMICAL, Entreprise et Progrès, ANDRH.

POUR REJOINDRE L'ALLIANCE, CONTACTEZ :

Isabelle Million – Déléguée générale
alliance.mecenasdecompetences@gmail.com

Suivez l'Alliance sur [LinkedIn](#)